

Acte à classer

DCM241030

1 En préparation **2** En attente retour
Préfecture **3** > AR reçu < **4** Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-11-07T11-11-17.00 (MI256733469)

Identifiant unique de l'acte : 974-219740099-20241107-DCM241030-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : TARIFICATION APPLICABLE DE LA SEMAINE COMMERCIALE ET
ARTISANALE DE NOVEMBRE 2024

Date de décision : 07/11/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DCM241030_036_Tarification_semaine_commerciale_nov_2024.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : Secrétariat Général

Classer

Annuler

Préparé

Date 07/11/24 à 11:11

Par PERRIER Viviane

Transmis

Date 07/11/24 à 11:11

Par PERRIER Viviane

Accusé de réception

Date 07/11/24 à 11:16

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION



COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2024

DCM241030_036

**TARIFICATION APPLICABLE SUR DOMAINE PUBLIC
LORS DE LA SEMAINE COMMERCIALE ET
ARTISANALE DE NOVEMBRE 2024**

Le Maire de Saint André certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 31 octobre 2024

Que la convocation a été faite le 24 octobre 2024

Le nombre de membre en exercice étant de 45 :

Présent :	32
Représentés :	09
Absents :	04
Total des votes :	41



Le Maire

Joé BEDIER

L'an deux mille vingt quatre, le trente octobre le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur BEDIER Joé, Monsieur PEQUIN Jean-Marc, Monsieur RAMASSAMY Laurent, Monsieur CONSTANT Jean-Paul, Monsieur PAPAYA Laurent, Madame MANGAR RAZEBASSIA Jimmye, Monsieur ASSICANON Jean Thierry, Monsieur GOURAMA Jean-Pierre, Monsieur GRONDIN Jimmy, Madame VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, Madame GRONDIN Migline, Madame CERVEAUX Adélaïde, Monsieur MAZEAU Michel, Madame ALAMELE Maryse Brigitte, Monsieur MOUTAMA RAMAYE Alain, Monsieur PERRIER Charles, Monsieur PARVEDY Georges, Madame LARIVIERE Marie, Monsieur SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, Madame BALBINE Valérie Larissa, Madame POINY-TOPLAN Stéphanie, Madame PERMACAONDIN Isabelle, Madame BENOIT Sabrina, Monsieur VIRAPOULLE Jean-Marie, Madame CHANE-TO Marie Lise, Madame RAMIN Odile, Madame PAYET BEN HAMIDA Viviane, Monsieur FENELON Jean Claude, Monsieur SOUPRAMANIEN Stéphane, Monsieur SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, Madame LATCHOUMY Rosange, Monsieur BARBE Ludovic

ETAIENT REPRESENTES :

Madame CEVAMY Primilla, Madame SOUPOU Alexa, Monsieur RAMIN Jean Yannick, Madame PAYET Catherine Anne, Monsieur NAZE Gilles, Madame SABABADY Marie Josette, Monsieur SAÏD Moussa, Madame PERIANIN-CARPIN Audrey, Monsieur SINAMA Sydney

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur MAILLOT Serge René, Madame PRAUD Elodie, Madame DIJOUX Sabrina, Madame NAUD CARPANIN Marie Hélène

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Stéphanie POINY-TOPLAN a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DÉLIBÉRER

DCM241030_036 - TARIFICATION APPLICABLE SUR DOMAINE PUBLIC LORS DE LA SEMAINE COMMERCIALE ET ARTISANALE DE NOVEMBRE 2024

- *Vu le Code Général des collectivités territoriales,*

I. CONTEXTE

Le conseil municipal a adopté par délibération en date du 08 Mars 2024 la grille tarifaire applicable au domaine public.

Depuis 2019, aucune semaine commerciale n'a eu lieu sur le territoire. Après les crises sanitaires, économiques et les inconvénients des travaux de voiries sur le centre-ville, il est nécessaire de relancer la dynamique économique et commerciale dans le coeur de ville.

A la suite d'échanges entre les commerçants et la municipalité, il a été convenu de l'organisation d'une semaine commerciale et d'innover en incluant les artisans à cette opération.

De ce fait, du lundi 04 au dimanche 10 Novembre 2024 se tiendra la semaine commerciale et artisanale de Saint-André.

II. PROPOSITION DE TARIFICATION SPECIFIQUE DURANT LA SEMAINE COMMERCIALE DE NOVEMBRE 2024

Dans l'objectif de relancer l'attractivité du centre-ville et de marquer la fin des travaux de voiries sur les rues commerçantes, il est proposé d'adopter une tarification spécifique d'occupation du domaine public lors de la semaine commerciale et artisanale 2024 en faveur des commerçants du centre-ville.

La grille tarifaire actuelle est la suivante :

Catégories	Tarifs
Commerçants sédentaires et non sédentaires	9 €/ ml/ jour
Forains de bouche	20 €/ jour (forfait de 16m ²)
Roulotte	100 €/ jour (forfait de 16m ²)
Attraction	70 €/ jour

La grille tarifaire proposée lors de la tenue de la semaine commerciale et artisanale du 04 au 10 Novembre 2024 est la suivante :

Catégories	Tarifs
Tous commerçants de Saint-André	1€/ ml/ jour
Commerçants hors Saint-André	9 €/ ml/ jour
Forains de bouche hors Saint-André	20 €/ jour (forfait de 16m ²)
Roulotte hors Saint-André	100 €/ jour (forfait de 16m ²)
Attraction hors Saint-André	70 €/ jour

Il convient de délibérer sur la proposition d'instaurer une grille tarifaire spécifique lors de la semaine commerciale et artisanale 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés.

Article 1 :

- D'approuver la grille tarifaire spécifique proposée lors de la réalisation de la semaine commerciale et artisanale 2024.

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville dans un délai de huit jours suivant le conseil.

Pour extrait conforme
Saint-André le

Le Maire



José Bédier
JOSÉ BÉDIER